NORME EUROPÉENNE

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

PROJET EN 1111:2017

prA1

Avril 2021

ICS 91.140.70

Version Française

Robinetterie sanitaire - Mitigeurs thermostatiques (PN 10) - Spécifications techniques générales

Sanitärarmaturen - Thermostatische Mischer (PN 10) - Allgemeine technische Spezifikation

Sanitary tapware - Thermostatic mixing valves (PN 10) - General technical specification

Le présent projet d'amendement est soumis aux membres du CEN pour enquête. Il a été établi par le Comité Technique CEN/TC 164.

Ce projet d'amendement A1, s'il est approuvé, modifiera la Norme européenne EN 1111:2017. Si ce projet devient un amendement, les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante.

Le présent projet d'amendement a été établi par le CEN en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Les destinataires du présent projet sont invités à présenter, avec leurs observations, notifications des droits de propriété dont ils auraient éventuellement connaissance et à fournir une documentation explicative.

Avertissement : Le présent document n'est pas une Norme européenne. Il est diffusé pour examen et observations. Il est susceptible de modification sans préavis et ne doit pas être cité comme Norme européenne

EN 1111:2017/prA1 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

© 2021 CEN Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres nationaux du CEN.

Réf. n° EN 1111:2017/prA1:2021 F

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3
1 Modification du Paragraphe 13.2.2.1 4
2 Modification du Paragraphe 13.5.1.3 4
3 Modification du Paragraphe 13.5.1.5 5
4 Modification du Paragraphe 13.5.2.3 6
5 Modification du Paragraphe 13.5.2.5 7
6 Modification du Paragraphe 13.5.4.4.2 8
7 Modification du Paragraphe 13.5.5.2 10
8 Modification du Paragraphe 13.5.5.4.1 10
9 Modification du Paragraphe 13.5.5.4.2 10
10 Modification du Paragraphe 16.8.3.1 12

EN 1111:2017/prA1 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le présent document (EN 1111:2017/prA1:2021) a été élaboré par le comité technique CEN/TC 164 « Alimentation en eau », dont le secrétariat est tenu par AFNOR.

Ce document est actuellement soumis à l'Enquête CEN.

EN 1111:2017/prA1 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

1 Modification du Paragraphe 13.2.2.1

Remplacer tout le paragraphe :

« Le mesurage est effectué au débit maximal disponible, en allant du froid vers le chaud, puis du chaud vers le froid. Pour le mesurage, on utilise un mitigeur thermostatique tel que fourni ou la tuyauterie d'évacuation, telle que définie en A.3.

Si le mitigeur thermostatique est équipé d'accessoires permettant d'économiser l'eau ou d'aérateurs non conformes aux débits spécifiés dans l'EN 246, l'essai de débit et l'essai acoustique doivent être effectués sur le mitigeur tel que fourni par le fabricant.

Les mitigeurs à commande séquentielle doivent être réglés pour atteindre au maximum 44 °C. En commençant en position pleine eau froide (arrêt débit), régler lentement sur 44 °C, puis revenir à 34 °C.

Les autres organes de commande du dispositif (par exemple, boutons-poussoirs, écrans tactiles, etc.) doivent être soumis à essai selon une méthode qui garantit que la corrélation entre la température de sortie et le débit peut être enregistrée de manière appropriée. Le mode opératoire doit faire l'objet d'un accord entre le fabricant et le laboratoire d'essais. »

par :

« Le mesurage est effectué au débit maximal disponible, en allant du froid vers le chaud, puis du chaud vers le froid. Pour le mesurage, on utilise un mitigeur thermostatique tel que fourni ou, pour les mitigeurs sans sortie à l'atmosphère, la tuyauterie d'évacuation, telle que définie en A.3.

Si le mitigeur thermostatique est équipé d'accessoires permettant d'économiser l'eau ou d'aérateurs non conformes aux dimensions spécifiées dans l'EN 246, l'essai de débit et l'essai acoustique doivent être effectués sur le mitigeur tel que fourni par le fabricant.

Les mitigeurs à commande séquentielle doivent être réglés pour atteindre au maximum 44 °C. En commençant en position pleine eau froide (arrêt débit), régler lentement sur 44 °C, puis revenir à 34 °C.

Les autres organes de commande du dispositif (par exemple, boutons-poussoirs, écrans tactiles, etc.) doivent être soumis à essai selon une méthode qui garantit que la corrélation entre la température de sortie et le débit peut être enregistrée de manière appropriée. Le mode opératoire doit faire l'objet d'un accord entre le fabricant et le laboratoire d'essais. ».

2 Modification du Paragraphe 13.5.1.3

Remplacer tout le paragraphe : «

a) En partant de la position pleine eau chaude, déterminer les points de référence dans l'ordre suivant : (38 ± 0,5) °C, (36 - 1) °C, (40 - 1) °C.

b) Appliquer et maintenir les réglages initiaux indiqués dans le Tableau 8 et laisser l'eau s'écouler jusqu'à ce que la température de sortie se soit stabilisée.

c) Commencer à enregistrer la température de l'eau mitigée en fonction du temps.

d) Dans un délai de 1 s, régler l'organe de commande de la température afin de lire ϑ_{mix} = (36 - 1) °C.

e) Laisser la température de sortie se stabiliser.

f) Rétablir les réglages indiqués en b).

g) Dans un délai de 1 s, régler l'organe de commande de la température afin de lire ϑ_{mix} = (40 - 1) °C.

EN 1111:2017/prA1 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop